

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	34 (1946)
Heft:	704
 Artikel:	Devoirs civiques
Autor:	S.B.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265749

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Compte de Chèques postaux I. 943

Parait tous les quinze jours le samedi

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne



Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an. Fr. 6.—

, 6 mois . 3.50

ETRANGER . 8.—

Le numéro . 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES

11 cent. le mm.

Largur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

La vérité, pour nous, est
le synonyme de la liberté,
et le mensonge s'identifie
à la captivité.

Lucie DELARUE-MARDRUS.

Nous remercions tous les abonnés qui ont acquitté leur abonnement et exprimons notre vive reconnaissance à ceux qui ont ajouté un don.

Femmes de Genève et lectrices du „Mouvement“ venez assister, le **6 avril prochain**, au débat qui se déroulera au Grand Conseil, venez écouter ce que nos députés ont à dire pour ou contre le suffrage féminin, ce suffrage pour lequel votre journal lutte depuis plus de trente ans ! Sans doute, les droits politiques ne peuvent nous être accordés que par une votation populaire. Mais l'opinion des membres du Grand Conseil est pour nous d'un intérêt capital. Témoignez de votre intérêt vivant pour la cause !

Que peuvent les femmes en faveur de la paix ?

Le 8 mars

sur une recommandation du Congrès International féminin réuni l'automne dernier à Paris, les femmes du monde entier ont convoqué des assemblées pour proclamer leur volonté de paix.

En Suisse romande, à Lausanne, à Montreux, à Vevey, à Genève, il y eut d'importantes manifestations. Certes, on n'a pas manqué de critiquer l'élaboration des programmes et l'organisation des assemblées; l'une a parlé trop longtemps, l'autre a fait de la politique internationale hors de saison, celle-ci a ressassé des lieux communs, celle-là est sortie de son sujet; ici, le piano n'avait pas été accordé, là, une accompagnatrice n'était pas à la hauteur, ailleurs, l'artiste n'avait pas harmonisé son programme avec les préoccupations du moment...

On voit combien, dans une occasion où chaque était de sang-froid, il est pourtant difficile de rallier l'approbation générale, ne nous étonnons donc point que la paix soit toujours si précaire et arme-nous au contraire de patience et de longanimité, aux indispensables pour apaiser les querelles.

Celles qui prirent la parole

s'attachèrent à démontrer la nécessité de supprimer la guerre et les moyens d'établir la paix. Mmes Ricol et Vidal (Genève) qui furent déportées, rendirent des témoignages impressionnantes, elles étaient bien placées pour réclamer la mise hors la loi des pratiques barbares. Mme Hauert (Lausanne), décrivit le martyre immérité d'innombrables enfants et le devoir que nous avons d'empêcher le renouvellement de tant d'horreurs.

Mme Jeannet (Lausanne), présidente de l'Alliance de Sociétés féminines suisses se fit l'interprète des voeux de paix qui montent à toutes les lèvres; que faire donc pour épargner à l'avenir les victimes innocentes de la folie guerrière ?

Mme Liebeskind (Genève), propose de lutter contre les jeux belliqueux des enfants et de s'attaquer avant tout à l'égoïsme si tenacement ancré au cœur des hommes.

Mme Gaille (Genève) pense qu'on mettra avec profit la pratique des sports au service de la paix, c'était là, nous le savons, une idée déjà chère au fondateur des Jeux Olympiques modernes, P. de Coubertin.

Mme Montet (Vevey) s'efforce de convaincre les femmes qu'il est de leur devoir impératif de participer à la vie collective afin d'y apporter les qualités de dévouement dont elles font preuve dans leur famille.

Sur le plan international, Mme Zurbrugg (Genève) fonde beaucoup d'espoir dans l'effort de collaboration des nations démocratiques à l'ONU, tandis que sur le plan national, Mme Leucht nous invite toutes à nous intéresser activement au Congrès des Intérêts féminins à Zurich (20 au 24 septembre 1946).

Enfin Mmes Muret (Lausanne, Vevey), Quinche (Lausanne, Vevey) et Bondallaz (Genève) insistent avec force sur la nécessité de

plus en plus pressante d'obtenir en Suisse les droits politiques féminins, faute de quoi notre action est si restreinte qu'elle est tout à fait disproportionnée aux besoins urgents de l'heure.

Ainsi on a rappelé à ces auditrices animées d'une volonté de paix les conditions diverses auxquelles doit se soumettre une humanité vraiment pacifique. Et il est émouvant de penser à l'immense chaîne d'appels qui s'est nouée en ce jour tout autour du monde, d'échos en échos, l'ardente supplication des femmes a retenti partout.

Mais, et je me demande si cela a aussi été le cas ailleurs, ne vous semble-t-il pas qu'on a négligé un thème essentiel ? Si l'on me posait cette question: en quel sens faut-il orienter nos efforts afin de préserver la paix ? je répondrais sans hésiter: nous devons entreprendre une croisade pour l'honnêteté. — Vous me trouvez bien naïve ? — Peu importe. — En fait de cliché longtemps réservé on ne fait pas mieux ? — Que voulez-vous, on est bien obligé de répéter toujours les mêmes choses à ceux qui ne veulent pas entendre. L'honnêteté, la loyauté sont l'alpha et l'oméga de toute civilisation et nous devons parvenir à persuader chacun et chacune que

Quiconque trompe fait déjà la guerre

On n'aurait pas trop d'un livre entier pour établir solidement cette vérité. Contentons-nous ici de quelques réflexions et de leur application pédagogique puisque c'est le domaine qui m'est familier. Nous nous fonderons, si vous le voulez, sur le témoignage des historiens; Guglielmo Ferrero n'a-t-il pas écrit maintes fois que la plupart des conflits naissaient de la peur ? Et les psychologues appuient cette assertion. Or, comment conjurer la peur ? En inspirant confiance. Et comment inspirer confiance ? En étant digne de confiance, en détruisant toute cause de méfiance, en un mot, en se comportant toujours avec une parfaite loyauté. Nous devons donc éduquer une humanité scrupuleuse, fidèle à la parole donnée, respectueuse des engagements pris, même s'ils sont difficiles et coûteux à tenir.

Vous m'objecterez que depuis des siècles, des multitudes de mères de famille se sont dévouées à élever de braves enfants sincères et droits qui arrivés à l'âge adulte se sont heurtés à une société sournoise et méchante. « Tout ça c'est de la morale et de la bigoterie, disent-ils alors, ce n'est pas de la réalité ». Pardon, on peut démontrer que la seule réalité possible, c'est la pratique de l'honnêteté et que tout ce qui en cette vie est susceptible ou confortable est dû au travail dévoué, dévoué, conscientieux d'une minorité d'honnêtes gens vivant dans les épouettes révoltes ou dans les temps actuels; et cette démonstration se ferait par l'histoire. Beaucoup de pédagogues modernes préconisent la suppression du récit des guerres dans nos manuels scolaires, je ne suis pas de leur avis. Bien entendu, il était détestable et criminel

d'exalter l'ivresse des batailles et la gloire des conquêtes, mais l'histoire des guerres est le seul matériel d'expériences propre à dissiper les illusions dangereuses des humains, il ne faut pas négliger de s'en servir. L'étude des guerres peut être une leçon de choses, on y verrait, qu'à l'origine, de chaque conflit, il y a, non pas la fatalité, mais, entre autres, une ou plusieurs infidélités au code de la loyauté. Nous avons le droit de demander que les femmes soient solidement armées et documentées sur ce point.

Est-ce à dire que jamais des hommes d'Etat probes n'ont essayé d'assainir les affaires politiques, sociales et privées ? Loin de moi cette pensée; mais ils en étaient réduits à s'appuyer sur une opinion publique masculine et celle-ci n'a pas un désir de paix aussi intense que la population féminine.

Bella detestata matribus disait déjà Horace, et cette horreur des guerres que ressentent les femmes doit nous servir de levier pour vaincre le monstre belliqueux. Nous rejoignons ici toutes celles qui ont réclamé le suffrage et la participation des femmes au gouvernement. Il faut que nous ayons les moyens de mener la croisade de l'honnêteté dans tous les rouages de notre vie nationale. Si une telle croisade aboutissait, et il faut qu'elle aboutisse, alors peut-être y aura-t-il quelque chose de nouveau sous le soleil.

A. W.-G.

Devoirs civiques

Des journaux ont pris un malin plaisir, ces temps derniers, à souligner qu'à la consultation sur le suffrage féminin, faite au début de cette année par le « *Lucerner Tagblatt* », 9545 femmes ont répondu au questionnaire adressé à 51.000 femmes. Cela représente le 18 % seulement. Et nos ennemis de s'esclaffer et de s'ébattre sur cette « douche glacée »...

Mais ces chers confrères si empressés à nous faire n'ont pas vu que ce même jour, le canton du Tessin soumettait à ses électeurs, masculins, bien entendu, une révision partielle de la Constitution cantonale, et que pour cette importante votation 35 % seulement s'est dérangé.

D'un côté, 35 % seulement des électeurs tessinois va voter lorsqu'il s'agit de la Constitution cantonale. De l'autre, 18 % des femmes répond à un questionnaire privé, n'ayant aucune valeur légale, ou si officielle, n'ayant aucune conséquence dans un sens ou dans un autre, n'offrant aucune garantie d'exactitude, d'impartialité, puisque le journal qui l'a organisée ne peut savoir si ce sont vraiment des femmes qui ont répondu; si celles qui ont répondu non, n'ont pas été contraintes de le faire par un mari méprisant la liberté d'opinion, ou si celles qui n'ont pas répondu n'ont pas été obligées de s'abstenir par un mari, un père ou un frère oublieux également de la liberté d'opinion d'autrui.

Ce que La Fontaine résumait assez bien par ces mots: « Tel cuide engeigner autrui qui souvent s'engeigne soi-même »...

S. B.



Une des cartes vendues par „Pro Infirmis“

„Pro Infirmis“ et sa vente de cartes

C'est maintenant la 11^e année que l'Association Pro Infirmis adresse au printemps un appel au peuple suisse. Et cependant, beaucoup ne connaissent pas bien l'organisation de cette vente; il ne nous paraît pas inutile de l'exposer aux lectrices du *Mouvement Féministe*.

Les pochettes de cartes sont distribuées par la poste à chaque ménage du pays. Pro Infirmis n'a pas de colporteurs, ni de vendeurs. Ainsi, pas de coup de sonnette inopportun, la ménagère peut examiner à loisir les cartes, lire le feuillet explicatif, se rendre compte du but et de l'activité de Pro Infirmis. Il n'est peut-être pas très sympathique de recevoir des cartes qu'on n'a pas commandées, ni désirées, mais — abstraction faite du but généreux de cette vente — personne ne pensera sérieusement qu'en lui force la main, puisque chacun est libre de refuser les cartes et de les glisser au prochain bureau de poste. Cette méthode de vente n'est certes pas idéale, mais les frais généraux en sont réduits au minimum et le bénéfice revient directement aux infirmes et aux œuvres d'assistance en leur faveur.

Grâce à cette vente, des centaines d'infirmes et d'anormaux bénéficient chaque année des soins et de l'éducation appropriés à leur état. C'est avec confiance que Pro Infirmis adresse une fois de plus son appel, sous la forme de cartes illustrées. Dans notre pays — véritable paradis aux yeux du reste de l'Europe — les infirmes ne doivent pas manquer de l'aide à laquelle ils ont droit. A toutes nos lectrices, nous aimerions dire :

« Il y a une certaine sorte de présents qui ne peuvent pas être renvoyés à plus tard. Vous devez donner la parole aimable, l'aide secrète en cours de route, car toutes les fois que nous perdons une occasion d'aider, nous perdons la bénédiction et la joie qui s'attachent au service du prochain ».

M. A.-D.